



# Observatoire du FTTH

*Analyse trimestrielle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2022*

*Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :*

*<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>*

*<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>*

# Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.

# Métropole du Grand Paris

T2  
2022

4.203.581 locaux  
raccordables en FTTH

Taux de couverture :  
93,7%

Variation du trimestre :  
+0,4%

L'objectif fixé de **100%** de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain ne sera pas atteint



Le T2 2022 confirme la trajectoire **observée** sur le début d'année, qui **devrait permettre** d'atteindre **au mieux** un taux de **complétude** autour de 94-95% à la fin 2022 **si le rythme de déploiement est maintenu**.

Le rythme reste faible (inférieur à 1%) et en l'état, l'objectif de **complétude** à la fin 2022 ne serait pas atteint. Cependant, la base IPE, utilisée par l'ARCEP pour la plupart des communes, tient compte de la construction de nouveaux logements. Un taux de 100% est donc inatteignable tant que nouvelles constructions apparaissent. Il reste à voir donc quel serait l'objectif acceptable dans ces conditions.

# Territoires

T2  
2022

10 territoires sont  
aujourd'hui couverts à  
plus de 90%

Le rattrapage Est/Ouest est maintenant très faible, et ne semble plus avancer aussi vite que sur les trimestres précédents



Progression maximale :  
+ 1,4%

concerne le territoire d'Est Ensemble pour lequel le taux de locaux raccordable est passé de 86,4% à 87,8% sur le trimestre écoulé.



De nouveau, on constate ce trimestre que seuls 2 territoires sont au dessus de 1% de progression, un rythme déjà faible. (Il s'agit de Plaine Commune et Est Ensemble)

Pour le moment, ces 2 territoires restent en dessous des 90% de **complétude**, et ces derniers tardent à rattraper ce jalon. Pour le reste, le taux de complétude dépasse à peine les constructions de nouveaux locaux, et il y a toujours un léger écart entre complétude plus fort à l'Ouest qu'à l'Est de la métropole.

# Communes

T2  
2022

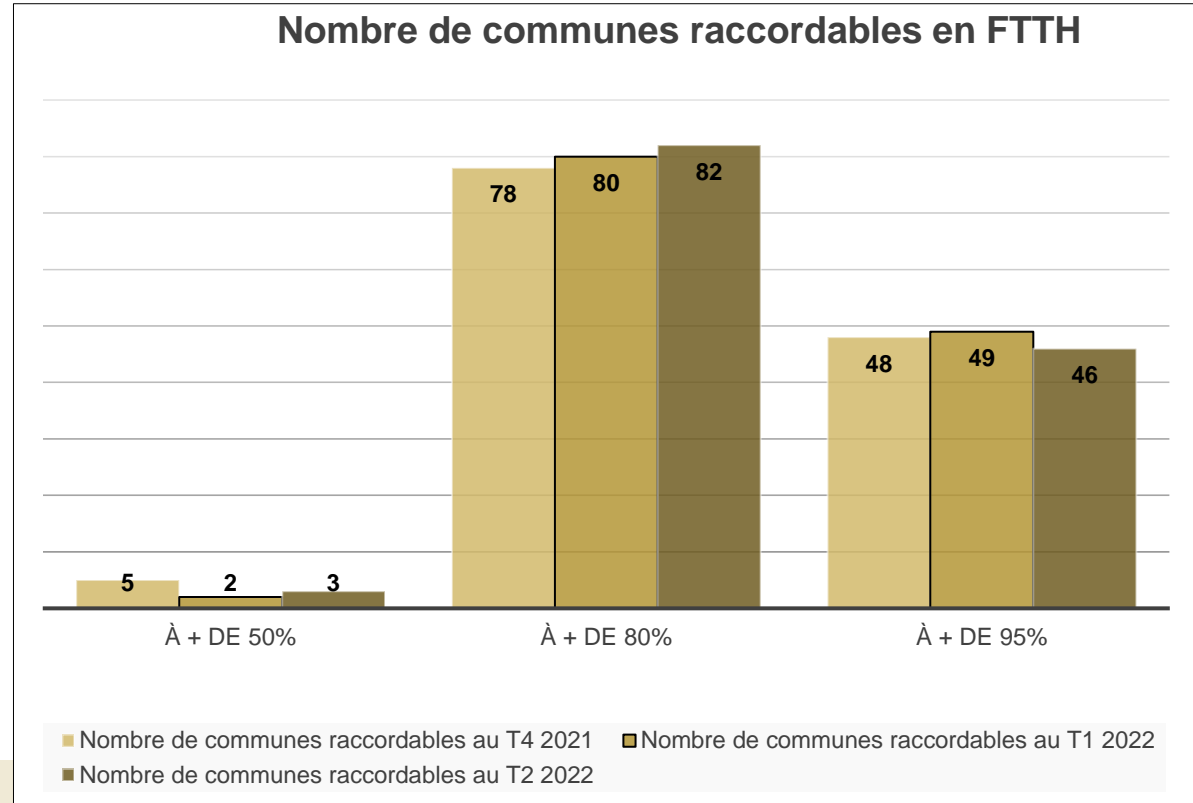
**Aubervilliers +4,3%,  
soit 1.867 locaux raccordables  
supplémentaires**

**Châtenay-Malabry +3,2%,  
soit 639 locaux raccordables  
supplémentaires**

**Ivry-sur-Seine +3%\*  
soit 1.235 locaux raccordables  
supplémentaires**

\* : par rapport au trimestre précédent

Nombre de communes raccordables en FTTH



Le tableau n'évolue quasiment plus sur ce domaine, de légères variations sont possibles en fonction de la vitesse de déploiement en regard de la vitesse de construction de nouveaux locaux.

# Zonage réglementaire

T2  
2022

**Zone RIP\*** : le taux de couverture reste à 94,2% au T2 2022

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 56% au T2 2022.

**Zone AMII\*** : le taux de couverture est à 92,1% au T2 2022 (+0,4%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 91,5% (+0,4%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 93,7% (+0,3%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 87% au T2 2022.

**ZTD\*** : le taux global à 94,2% au T2 2022 (+0,4%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 90% au T2 2022.

